

LE PROBLÈME DE LÉVI POUR LES FIBRÉS GRASSMANNIENS ET LES VARIÉTÉS DRAPEAUX

KENZŌ ADACHI

In this paper we study the Levi problem for domains over the bundle whose fiber is a Grassmann manifold and whose base is a Stein manifold, and for domains over the flag manifold.

Introduction. Oka [9] a résolu le problème de Lévi pour des domaines au-dessus de C^n . Docquier-Grauert [3] ont résolu ce problème pour des domaines au-dessus d'une variété de Stein. Hirschowitz [5], [6], [7] a étudié le problème de Lévi pour des domaines au-dessus d'une variété infinitésimalement homogène. En particulier, Hirschowitz a démontré que tout ouvert non compact localement pseudoconvexe d'une variété grassmannienne est de Stein. Ueda [10] a démontré qu'un domaine localement pseudoconvexe au-dessus d'une variété grassmannienne X qui n'est pas appliqué homéomorphiquement sur X est une variété de Stein. D'autre part, Brun [1] a étudié le problème de Lévi pour des ouverts d'un fibré analytique localement trivial à base une variété de Stein et à fibre une variété homogène compacte. Dans ce papier, on étudie le problème de Lévi pour des domaines au-dessus d'un fibré à base une variété de Stein et à fibre une variété grassmannienne, et pour des domaines au-dessus d'une variété drapeau.

1.

DEFINITION 1. Soient X une variété complexe, E un espace Hausdorff connexe, et Φ une application localement homéomorphe de E dans X . Alors on dit que $\varepsilon = (E, \Phi, X)$ est un domaine étalé au-dessus de X , ou simplement un domaine.

Pour la définition du point frontière d'un domaine, nous référons à Grauert-Remmert [4] (Definition 4).

DEFINITION 2. On dit qu'un domaine $\varepsilon = (E, \Phi, X)$ est localement pseudoconvexe si pour chaque point frontière q il existe un voisinage U de q tel que $U \cap E$ soit une variété de Stein.

Soit $\varepsilon = (E, \Phi, X)$ un domaine. On désigne l'ensemble des points frontières de ε par ∂E . Alors on peut définir une structure de l'espace Hausdorff dans $\tilde{E} = E \cup \partial E$ et l'application continue $\tilde{\Phi}$ de \tilde{E} dans X telles que $\tilde{\Phi}|_E = \Phi$.

Soient S un ensemble analytique de positive codimension dans une variété complexe X et $\varepsilon = (E, \Phi, X)$ un domaine. On dit qu'un point frontière q est remuable le long de S s'il existe un voisinage U de q tel que $(U, \tilde{\Phi}|_U, X)$ soit un domaine univalent et que $\partial E \cap U$ soit contenu dans $\tilde{\Phi}^{-1}(S)$. Alors on obtient le lemme suivant.

LEMME 1. *Soit S un sous-ensemble analytique complexe de positive codimension dans une variété X . Soient $\varepsilon = (E, \Phi, X)$ un domaine et $q \in \partial E$ un point frontière remuable le long de S . Alors il existe un voisinage V de $\Phi(q)$ et une section σ de ε sur $V - S$.*

On désigne par R l'ensemble des points frontières remuables le long de S . On pose $E^* = E \cup R$ et $\Phi^* = \tilde{\Phi}|_{E^*}$. On dit qu'un domaine $\varepsilon^* = (E^*, \Phi^*, X)$ est l'extension de ε .

On a la proposition suivante due à Grauert-Remmert [4].

PROPOSITION 1. *Soient S un ensemble analytique complexe de positive codimension dans une variété X et $\varepsilon = (E, \Phi, X)$ un domaine. Supposons que ε soit localement pseudoconvexe à tous les points au-dessus de $X - S$. Alors*

(1) *S'il n'existe pas de point frontière remuable le long de S , alors ε est un domaine localement pseudoconvexe.*

(2) *Soit $\varepsilon^* = (E^*, \Phi^*, X)$ l'extension de ε le long de S . Alors ε^* est un domaine localement pseudoconvexe.*

De plus (2) \Rightarrow (1).

2. Soit $V_{n,r}$ ($n \geq r$) l'ensemble des (n, r) -matrices dont les rangs sont r . Soit $G_{n,r}$ la variété grassmannienne. On va démontrer le théorème suivant.

THEOREME 1. *Soit (X, S, π) un fibré localement trivial à fibre une variété grassmannienne $G_{n,r}$ et à base une variété de Stein S . Soit (D, Φ, X) un domaine localement pseudoconvexe. S'il n'existe aucun ouvert U de D tel que U soit appliqué homéomorphiquement sur un ouvert $\pi^{-1}(W)$, W un ouvert de S , alors D est de Stein.*

Démonstration. D'abord on a que $\text{iso}(G_{n,r}) = \text{PGL}(n)$ si $2r \neq n$ et $\text{iso}(G_{n,r})/\text{PGL}(n) = \mathbb{Z}/2\mathbb{Z}$ si $2r = n$ (voir par exemple J. Dieudonné [2]). Soit $\tilde{S} = \{(s, g) : s \in S, g \in \text{iso}(G_{n,r}, \pi^{-1}(s))\}$. Soit $\nu_1: \tilde{S} \rightarrow S$ la projection canonique. Si $2r \neq n$, (\tilde{S}, S, ν_1) est un fibré principal holomorphe à groupe structural $\text{PGL}(n)$. Si $2r = n$, la factorisation de Stein de $\tilde{S} \rightarrow S$ s'écrit $\tilde{S} \xrightarrow{u} \bar{S} \xrightarrow{v} S$ où v est un revêtement non ramifié à deux feuillettes et u est un fibré principal à groupe structural $\text{PGL}(n)$. Donc pour que D soit de Stein, il faut et il suffit que v^*D soit de Stein. Donc sans perte de généralité, on peut supposer que le groupe structural est $\text{PGL}(n)$. On pose $\tilde{X} = \{((s, g), x) : (s, g) \in \tilde{S}, x \in \pi^{-1}(s)\}$. Alors on obtient le diagramme commutatif:

$$\begin{array}{ccc} \tilde{X} & \xrightarrow{\nu} & X \\ \downarrow & & \downarrow \pi \\ \tilde{S} & \xrightarrow{\nu_1} & S \end{array}$$

et (\tilde{X}, X, ν) est un espace fibré principal holomorphe à groupe structural $\text{PGL}(n)$. Soit $U(n)$ le groupe unitaire. Soient $\mathfrak{gl}(n)$ et $\mathfrak{u}(n)$ les algèbres de Lie de $\text{GL}(n, \mathbb{C})$ et de $U(n)$, respectivement. Alors

$$\mathfrak{gl}(n)/\mathbb{C} = \mathfrak{u}(n)/\sqrt{-1}R + \sqrt{-1}\mathfrak{u}(n)/\sqrt{-1}R$$

et

$$\mathfrak{u}(n)/\sqrt{-1}R \cap \sqrt{-1}(\mathfrak{u}(n)/\sqrt{-1}R) = (0).$$

Donc $\text{PGL}(n)$ est le complexifié d'un sous-groupe compact maximal $\mathfrak{u}(n)/\mathfrak{u}(1)$ de $\text{PGL}(n)$. En particulier, $\text{PGL}(n)$ est une variété de Stein. On définit une application $\theta: \tilde{S} \times G_{n,r} \rightarrow \tilde{X}$ par $\theta((s, g), t) = ((s, g), g(t))$. Alors θ est l'application biholomorphe de $\tilde{S} \times G_{n,r}$ sur \tilde{X} . Soit $\tau_1: V_{n,r} \rightarrow G_{n,r}$ l'application canonique. On définit une application $\tau: \tilde{S} \times V_{n,r} \rightarrow \tilde{S} \times G_{n,r}$ par $\tau(x, y) = (x, \tau_1(y))$. On pose

$$D_1 = \tilde{X} \times_X D, \quad D_2 = (\tilde{S} \times G_{n,r}) \times_{\tilde{X}} D_1,$$

$$D_3 = (\tilde{S} \times V_{n,r}) \times_{(\tilde{S} \times G_{n,r})} D_2.$$

Alors on obtient le diagramme commutatif:

$$\begin{array}{ccccccc} D_3 & \xrightarrow{\tilde{\tau}} & D_2 & \xrightarrow{\tilde{\theta}} & D_1 & \xrightarrow{\tilde{\nu}} & D \\ \downarrow \Phi_3 & & \downarrow \Phi_2 & & \downarrow \Phi_1 & & \downarrow \Phi \\ \tilde{S} \times V_{n,r} & \xrightarrow{\tau} & \tilde{S} \times G_{n,r} & \xrightarrow{\theta} & \tilde{X} & \xrightarrow{\nu} & X \end{array}$$

Alors $(D_3, \Phi_3, \tilde{S} \times V_{n,r})$ est un domaine localement pseudoconvexe. D'après le raisonnement de Ueda [10], $(D_3, \Phi_3, \tilde{S} \times C^{nr})$ est un domaine

localement pseudoconvexe. Grâce au théorème de Docquier-Grauert [3], D_3 est de Stein. Grâce au théorème de Matsushima-Morimoto [8], D est de Stein. Ceci achève la démonstration du théorème 1.

3. Soit

$$F = \left\{ (g_1, \dots, g_p) \in G_{n,r_1} \times G_{n,r_2} \times \cdots \times G_{n,r_p} : g_1 \subset g_2 \subset \cdots \subset g_p \right\}$$

($0 < r_1 < \cdots < r_p < n$) une variété drapeau. Soient

$$p_i : F \rightarrow G_{n,r_1} \times \cdots \times G_{n,r_{i-1}} \times G_{n,r_{i+1}} \times \cdots \times G_{n,r_p}$$

les projections canoniques. Alors on obtient le théorème suivant:

THEOREME 2. *Soit (D, Φ, F) un domaine localement pseudoconvexe. Alors D est de Stein ou pour quelque i , $1 \leq i \leq p$, il existe une section de Φ au-dessus de $p_i^{-1}(U_i)$, où U_i est un ouvert de*

$$G_{n,r_1} \times \cdots \times G_{n,r_{i-1}} \times G_{n,r_{i+1}} \times \cdots \times G_{n,r_p}.$$

Démonstration. Supposons qu'il n'existe aucune section de $p_i^{-1}(U_i)$ pour tout ouvert U_i de

$$G_{n,r_1} \times \cdots \times G_{n,r_{i-1}} \times G_{n,r_{i+1}} \times \cdots \times G_{n,r_p}$$

et tout i , $1 \leq i \leq p$. Soit $s \in V_{n,k}$. Alors on peut considérer la matrice s comme une application de C^k dans C^n et l'image $\text{Im } s$ comme un sous-espace vectoriel complexe de dimension k dans C^n . On définit une application

$$\pi : V_{n,r_p} \times V_{r_p,r_{p-1}} \times \cdots \times V_{r_2,r_1} \rightarrow F$$

par

$$\pi(t_p, t_{p-1}, \dots, t_1) = (\text{Im}(t_p t_{p-1} \cdots t_1), \dots, \text{Im}(t_p t_{p-1}), \text{Im } t_p).$$

Alors $(V_{n,r_p} \times V_{r_p,r_{p-1}} \times \cdots \times V_{r_2,r_1}, F, \pi)$ est un espace fibré principal holomorphe à groupe structural $\text{GL}(r_p) \times \text{GL}(r_{p-1}) \times \cdots \times \text{GL}(r_1)$. Soit \tilde{D} un produit fibré de $V_{n,r_p} \times \cdots \times V_{r_2,r_1}$ et D sur F . Alors on obtient le diagramme commutatif:

$$\begin{array}{ccc} \tilde{D} & \xrightarrow{\tilde{\pi}} & D \\ \downarrow \tilde{\Phi} & & \downarrow \Phi \\ V_{n,r_p} \times \cdots \times V_{r_2,r_1} & \xrightarrow{\pi} & F \end{array}$$

Alors $(\tilde{D}, \tilde{\Phi}, V_{n,r_p} \times \cdots \times V_{r_2,r_1})$ est un domaine localement pseudoconvexe. On va démontrer que $(\tilde{D}, \tilde{\Phi}, C^{n,r_p} \times V_{r_p,r_{p-1}} \times \cdots \times V_{r_2,r_1})$ est un domaine localement pseudoconvexe. Soit

$$T = (C^{n,r_p} - V_{n,r_p}) \times V_{r_p,r_{p-1}} \times \cdots \times V_{r_2,r_1}.$$

Soit R l'ensemble des points frontières remuables le long de T . Supposons que R ne soit pas vide. D'après la méthode de Ueda, il existe un point $q_0 \in R$, un voisinage U de q_0 , et un voisinage V de $(0, t_0)$ où $0 \in C^{n,r_p}$, $t_0 \in V_{r_p,r_{p-1}} \times \cdots \times V_{r_2,r_1}$ tels que U soit appliqué homéomorphiquement sur V par $\tilde{\Phi}$. Il existe un ouvert B de $G_{n,r_1} \times \cdots \times G_{n,r_{p-1}}$ tel que

$$\pi\tilde{\Phi}(U \cap \tilde{D}) = \{(g_1, \dots, g_p) \in B \times G_{n,r_p} : g_1 \subset \cdots \subset g_p\}.$$

Alors

$$\pi\tilde{\Phi}(U \cap \tilde{D}) = P_p^{-1}(B).$$

Donc $\tilde{\pi}(U \cap \tilde{D})$ est appliqué homéomorphiquement par $\tilde{\Phi}$ sur $P_p^{-1}(B)$, ce qui contredit l'hypothèse. Donc R est vide. $(\tilde{D}, \tilde{\Phi}, C^{n,r_p} \times V_{r_p,r_{p-1}} \times \cdots \times V_{r_2,r_1})$ est par suite un domaine localement pseudoconvexe. Grâce au théorème de Oka, \tilde{D} est de Stein. Grâce au théorème de Matsushima-Morimoto, D est de Stein. Ceci achève la démonstration du Théorème 2.

C'est naturel d'étendre les deux théorèmes au problème de Lévi pour des domaines au-dessus d'un fibré à base une variété de Stein et à fibré une variété drapeau. Mais, pour résoudre ce problème, il me semble qu'il faut savoir les isomorphismes des variétés drapeaux. Donc les résultats ne peuvent pas être donnés ici.

REFERENCES

- [1] J. Brun, *Sur le problème de Lévi dans certains fibrés*, Manuscripta Math., **14** (1974), 217–222.
- [2] J. Dieudonné, *La Géométrie des Groupes Classiques*, Springer-Verlag (1963).
- [3] F. Docquier and H. Grauert, *Levisches Problem und Rungescher Satz für Teilgebiete Steinscher Mannigfaltigkeiten*, Math. Ann., **140** (1960), 94–123.
- [4] H. Grauert and R. Remmert, *Konvexität in der komplexen Analysis. Nicht holomorph-konvexe Holomorphiegebiete und Anwendungen auf die Abbildungstheorie*, Com. Math. Helv., (1956/57), 152–183.
- [5] A. Hirschowitz, *Sur la géométrie analytique au-dessus des grassmannienne*, C. R. A., **271** (1970), 1167–1170.
- [6] ———, *Pseudoconvexité au-dessus d'espace plus ou moins homogènes*, Invent. Math., **26** (1974), 303–322.
- [7] ———, *Le problème de Lévi pour les espaces homogènes*, Bull. Soc. Math. France, **103** (1975), 191–201.

- [8] Y. Matsushima and A. Morimoto, *Sur certains espaces fibrés holomorphes sur une variété de Stein*, Bull. Soc. Math. France, **88** (1960), 137–155.
- [9] K. Oka, *Sur les fonctions analytiques de plusieurs variables*, Iwanami Shoten, Tokyo, 1961.
- [10] T. Ueda, *Pseudoconvex domains over Grassmann manifolds*, J. Math. Kyoto Univ., **20-2** (1980), 391–394.

Received February 16, 1982 and in revised form September 9, 1983.

UNIVERSITÉ DE NAGASAKI
NAGASAKI 852 JAPON